

## EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Malheureusement les vœux de la municipalité n'ont pas pu avoir lieu le dimanche 23 janvier dernier en raison des conditions sanitaires. **Dimanche 27 février sur la Place de la Mairie, pendant le temps du marché, nous présenterons ce qui a été réalisé depuis 2020 ainsi que les projets pour 2022.** A cette occasion, le chanteur *Jean Emmanuel* animera le marché.

La Salle des Halles va bientôt être fermée pour rénovation pendant 3 mois. Les travaux de peinture, isolation, plafond, sol, chauffage seront réalisés par nos employés municipaux. Il était plus que temps de s'occuper de ce bâtiment iconique de notre centre-bourg.

A bientôt,

François Bonnet

## Animation Nature

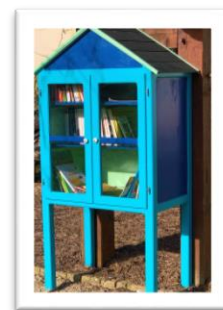
**Vendredi 18 mars 2022 à 19h00**, la municipalité de St Hilaire la Palud et *Deux-Sèvres Nature Environnement* vous proposent **une conférence sur les amphibiens qui sera suivie d'une sortie sur la mare** d'un habitant de la commune, pour tenter d'observer ces étranges créatures.

**Rendez-vous Place de la Mairie à 19h. Prévoir bottes, vêtements chauds et lampes.**

## La Boîte à Livres

**Une Boîte à Livres a été installée devant la Mairie, au pied de l'acacia.** Elle a été réalisée par Pascal, notre employé communal, bénévolement sur son temps libre.

Mais c'est quoi au juste une Boîte à Livres ? C'est une mini bibliothèque publique située à l'extérieure, accessible à tous, à toute heure, et qui fonctionne grâce aux livres que vous y prenez et déposez. Il s'agit de dons et non d'emprunts. **Les ouvrages dont vous voulez vous débarrasser peuvent alors vivre une seconde vie auprès d'un nouveau propriétaire qui laissera quelque-chose à son tour dans cette Boîte à Livres. Alors n'hésitez pas à venir y jeter un œil pour vous servir et la garnir aussi avec vos anciens bouquins.**



## Forum des Jobs Saisonniers

Le Forum des Jobs Saisonniers, organisé par le Centre Information Jeunesse de Niort et la Mission Locale Sud Deux-Sèvres revient cette année le **samedi 26 février 2022 - de 13h30 à 16h30 à la Halle des Peupliers, Niort Noron (Parc des expositions).** Ce forum accompagne les jeunes dans leur recherche d'un job saisonnier. Il s'agit, pour les plus jeunes, de faire leurs premiers pas dans la vie active et pour les autres de trouver un emploi et de découvrir des entreprises ou des domaines qui recrutent.

Cette année, le Forum fait peau neuve avec un nouveau nom, plus parlant pour les jeunes : le Forum des Jobs d'Été, et une nouvelle disposition et organisation des différents espaces. Vous en saurez plus au cours du mois de février, sur les réseaux sociaux du Centre Information Jeunesse et de la Mission Locale : détail des stands, domaines recruteurs... N'hésitez pas à les suivre pour tout découvrir !

## Démonstration « Boxing Fitness »

**Dimanche 27 février 2022 à 11h00, Place de la Mairie, venez assister à une démonstration de « Boxing Fitness »** proposée par Juliette, coach et habitante de la commune. **Venez regarder, venez participer, il y a de la place pour tous !**

## La nouvelle carte électorale

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.

Ce QR code renvoie au site unique [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi en quelques clics :



- vérifier votre situation électorale ;
  - trouver votre bureau de vote ;
  - vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ;
  - effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin.
- Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Le site [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections

organisées en France, la compétence des élus, etc. Par ailleurs, votre numéro national d'électeur, attribué à chaque électeur a été mis en exergue. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration. Ce numéro permanent, unique et propre à chaque électeur est composé de 8 ou 9 chiffres dans la majorité des cas. Ce numéro permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il figure sur la carte électorale et peut également être trouvé en interrogeant votre situation électorale en ligne sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verifie-ma-situation-electorale>

Pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile par la mairie.

À NOTER : Depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées », cela signifie que vous, « le mandant », pouvez donner procuration à un électeur, « le mandataire », qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Au moment de remplir la demande de procuration, vous devez renseigner votre numéro national d'électeur ainsi que celui de votre mandataire.

## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Il est possible de s'y inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle. Votre inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin, soit le mercredi 2 mars 2022 pour l'élection présidentielle. Inscrivez-vous en quelques clics sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-minscris-sur-listes-electorales>.

## Expression du groupe minoritaire

Le dimanche 23 janvier, les Paludéens qui se sont déplacés sur le marché pour assister aux vœux de Monsieur le Maire, comme annoncé dans le point info de décembre, sont restés sur leur faim !! Personne sur l'estrade ! Covid oblige nous ont dit les commerçants car personne de la municipalité pour renseigner les habitants et présenter des excuses. C'est la presse quelques jours plus tard qui a fait état des projets de Monsieur le Maire pour notre village en 2022. Ouf !! Nous en savons un peu plus long, même si les deux articles de presse ne relatent pas tout à fait les mêmes propos !! Quelques oublis et non des moindres, l'agrandissement de la maison de retraite qui représente un engagement financier conséquent, un parti pris très net de multiplier les dépenses d'investissement, rien sur le fonctionnement de la commune (voirie, chemins blancs, bâtiments communaux, entretien des espaces verts...). Espérons, en ces temps incertains des contributions de l'État, que nos finances continuent d'être à la hauteur, Monsieur le Maire est très optimiste ce doit être le vent du printemps qui souffle, mais où sont les petites fleurs qui réjouissent l'œil en ces temps maussades ? Ah, c'est vrai nous avons oublié le fleurissement c'est du superflu...

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 25 janvier 2022, voici quelques points qui ont été abordés :

- Suite aux démissions de Patrick Leblond et Christophe Morillon, le conseil municipal a pris acte de l'installation de Liliane Roche et Marie-Claude Mailet en qualité de conseillères municipales.
- La cabinet d'architecture ARCHITEM a été retenu à l'unanimité comme maître d'œuvre pour le projet d'agrandissement de la Résidence des Glycines.
- La candidature d'Alexandre Roy a été retenue pour l'exploitation touristique du Port de Montfaucon.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune : [www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux](http://www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux).

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 3 mars 2022 à 20h15.